



11 juillet 2001

---

**Circulaire\***

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires: Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Concours de recrutement de traducteurs-rédacteurs, d'éditeurs et de rédacteurs de procès-verbaux de séance de langue française (2001)**

**Rectificatif**Le paragraphe 9 doit se *lire comme suit* :

9. Les épreuves écrites du concours de recrutement de rédacteurs de procès-verbaux de séance, qui se tiendra le 12 septembre 2001, se répartissent comme suit :

a) Mise en concordance d'un texte en français et de la version originale anglaise de ce texte (durée : deux heures, matinée du 12 septembre 2001);

b) Mise en concordance de la version française et de la version originale du texte arabe, chinois, espagnol ou russe choisi par le candidat (durée : une heure, matinée du 12 septembre 2001);

c) Mise au point d'un texte en français, les candidats devant apporter au texte toutes les corrections d'ordre logique ou stylistique qui s'imposent (durée : deux heures, après-midi du 12 septembre 2001).

---

\* Date d'expiration : 31 mai 2002.